

produire plus de potasse que les États-Unis et que nous avons l'avantage au point de vue concurrentiel. Nombre de ces sociétés ont des mines à la fois en Saskatchewan et aux États-Unis. Il y a une société allemande en Saskatchewan et deux sociétés canadiennes. Toutes les autres sont américaines et toutes, sauf une, ont également des intérêts au Nouveau-Mexique qu'elle désirent protéger.

Ainsi, beaucoup de questions nécessitent des réponses et les renseignements que cette motion cherche à obtenir seraient très utiles à cet égard. Premièrement, était-ce bénéfique pour la Saskatchewan? Deuxièmement, cela a-t-il protégé la potasse du Nouveau-Mexique plutôt que celle de la Saskatchewan? Troisièmement, le premier ministre de la Saskatchewan a-t-il outrepassé les limites de la juridiction provinciale en entamant des négociations commerciales sur le plan international? Quatrièmement, quelles ont été les instances du Canada à ce sujet? Et, cinquièmement, quel rôle ont joué dans cette affaire les sociétés américaines qui ont des intérêts en Saskatchewan ainsi qu'au Nouveau-Mexique? Il me semble qu'il y a là un conflit très net entre les intérêts de ces sociétés et ceux du Canada et, dans les circonstances, j'espère que le gouvernement jugera bon d'accepter la motion que j'ai présentée le 3 décembre.

**M. Lorne Nystrom (Yorkton-Melville):** Monsieur l'Orateur, je serai bref au sujet de cette motion, partageant l'avis de mon honorable ami quant à l'importance de persuader le gouvernement de communiquer les documents et la correspondance au sujet de cette affaire. De nombreux arguments convaincants à cet effet ont été présentés par mon honorable ami de Regina-Est (M. Burton) et j'y souscris.

La plus grande mine de potasse de la Saskatchewan se trouve dans ma circonscription, dans la ville d'Esterhazy. En janvier ou février dernier, lorsqu'il y a eu des congédiements massifs dans l'entreprise, beaucoup de gens se demandaient pourquoi la production de potasse ralentissait. On croyait généralement que la décision à cet égard avait été prise dans l'intérêt de sociétés américaines qui voulaient qu'on contingente la production de potasse de la Saskatchewan parce qu'ils avaient aussi des mines au Nouveau-Mexique. Comme la question touche tant de personnes en Saskatchewan, surtout dans des villes comme Esterhazy, j'estime essentiel que le gouvernement divulgue la correspondance à ce sujet. Cela permettrait aux intéressés de connaître les faits qui ont motivé les décisions et ils pourraient ainsi mieux évaluer l'avenir de l'industrie de la potasse.

[M. Burton.]

La situation en Saskatchewan a provoqué une crise secondaire qui a entraîné un ralentissement des affaires dans les villes telles qu'Esterhazy. Une forte proportion de l'effectif ouvrier de la province est déjà en chômage—d'après les chiffres d'avril environ 8.8 p. 100 des travailleurs non agricoles—et sur ce nombre, bien entendu, les travailleurs dans l'industrie de la potasse qui étaient employés jusqu'à cette année. Comme tous les députés le savent, lorsqu'il se produit un ralentissement dans l'industrie toute la localité est touchée. Cela vaut aussi pour d'autres villes de la Saskatchewan, telles que Langenburg et Churchbridge pour n'en mentionner que deux où nous voyons des logements vides et où les petites entreprises font moins de ventes. Cette situation est en partie attribuable à la diminution des emplois dans les mines de potasse.

D'après une déclaration du premier ministre M. Thatcher, les mines de potasse seront exploitées l'an prochain à 42 p. 100 de leur capacité—il s'agit de la prochaine année de l'industrie de la potasse qui va du 1<sup>er</sup> juillet 1970 au 30 juin 1971. Cela me porte à croire que l'exploitation n'est pas aussi efficace qu'elle pourrait l'être. Bien entendu, cela veut dire qu'un grand nombre de personnes qui travaillaient dans les mines ne le feront plus. Dans les circonstances, il importe d'apprendre du gouvernement pourquoi ces entreprises ont fait un marché de ce genre.

● (5.40 p.m.)

De fait, une certaine partie de la planification mise au point par les gouvernements intéressés a été médiocre. Je me souviens qu'à l'automne de 1968, l'usine de l'IMC, à Esterhazy, a décidé qu'elle expédierait sa potasse par camion à la frontière américaine plutôt que par chemin de fer, comme elle le faisait auparavant. La raison en était que le Canadien National n'était pas d'accord avec la société pour envoyer la potasse par express comme cette société le voulait. Il trouvait plus économique de la transporter par camions jusqu'à la frontière des États-Unis puis de la charger sur les trains américains à destination du marché. Nous avons alors constaté que les cheminots de la région craignaient de perdre leur emploi à la suite du ralentissement des transports ferroviaires. En ce moment, le gouvernement provincial envisage de dépenser 6 millions de dollars pour réparer la route que les camions empruntent journalièrement pour le transport de la potasse. Et tout cela parce que la société productrice de potasse n'a pu s'entendre avec le Canadien National.